



# OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE SAINT-LAMBERT RECRUTE. VIENS FAIRE CARRIÈRE CHEZ NOUS!

## Responsable en foresterie urbaine



Catégorie :  
**Col blanc**



Direction :

**Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement**



Statut :  
**Remplacement congé de maternité**



Lieu de travail :

**35, avenue Fort  
Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9**



Traitement :  
**Classe 10 - 41,11\$/heure**



Affichage :

**Du 6 janvier au 18 janvier 2026**



Horaire :  
**35 heures par semaine**



## Le mandat

Le responsable en foresterie urbaine, sous la responsabilité de la cheffe de division, planifie, développe et coordonne des programmes et interventions qui contribuent à la saine gestion de la foresterie urbaine. Il agit comme personne-ressource auprès de la population pour toutes les questions relatives aux arbres. Il s'assure que les montants alloués à sa division sont utilisés de façon optimale en fonction des priorités reliées à la foresterie des terrains publics de la Ville et dans le cadre d'un développement planifié. Il propose des mesures pour assurer la protection des arbres et des espaces verts de la Ville.



## Les principales tâches

- Établit et applique un plan de foresterie urbaine comprenant l'entretien des arbres, des mesures de protection et de renouvellement des normes à appliquer aux devis de travaux, des ajustements réglementaires, un programme de plantation d'arbres, un programme de suivi des arbres et un programme global de développement de l'environnement (verdissement);
- Tient à jour l'inventaire des arbres et la compilation des données (nom des arbres, âge, localisation, valeur, etc.);
- Gère les opérations associées à l'inventaire, élagage, abattage, essouchement, plantation d'arbres municipaux et assure le développement et le suivi des contrats;
- Fait les recommandations nécessaires à l'achat des arbres, choisit les arbres en pépinière, supervise leur plantation et assure le suivi (formation des jeunes arbres, entretien, etc.);
- Fait l'inspection et les recommandations d'élagage et/ou d'émondage, lorsque nécessaire;
- Procède à des études et analyses du milieu (sol, vent, humidité, ensoleillement, rusticité, etc.) dans le but de choisir les meilleures essences d'arbres pour la plantation et le reboisement;
- Évalue les dommages causés aux arbres et à l'environnement lors d'accidents (arbres et fleurs endommagés, pesticides ou autres produits toxiques répandus sur le sol, etc.) ou actes de la nature (tempête de verglas, etc.) afin de faciliter les réclamations auprès des compagnies d'assurances et tient à jour l'inventaire de la valeur totale (richesse) des espaces verts;
- Prépare les devis techniques (devis de plantation, d'élagage, d'émondage) pour les employés de la Ville et les sous-contractants;
- Prépare les contrats et les appels d'offres;
- Répond aux questions des citoyens concernant l'abattage, l'élagage et la plantation d'arbres;
- Fait les recommandations sur l'équipement et les méthodes de travail utilisées dans son champ d'activités;
- Forme et supervise la main-d'œuvre sous sa responsabilité et surveille les travaux qui sont donnés à contrat;
- Participe à l'élaboration du budget et en fait le suivi pour ses responsabilités;
- Propose des règlements pour assurer une bonne protection des arbres et fait respecter les règlements en vigueur;
- Collabore à la préparation de plans d'aménagement de parcs et de sites;
- Travaille en collaboration avec l'urbanisme et le génie afin que les arbres soient localisés sur un plan lors de l'émission de permis de construction, de rénovation ou de travaux municipaux afin qu'ils soient protégés sinon remplacés par d'autres arbres de même valeur;
- S'assure de la diligence responsable de la Ville en matière de réclamation de dommages liés à l'arboriculture;
- Offre un support aux organismes locaux reconnus afin de mener à bien leurs projets environnementaux;

- Gère les projets rattachés à la biodiversité et au verdissement (Boisé des citoyens, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, herbe à puce, herbe à poux);
- Se tient informé sur tout ce qui a trait à l'arboriculture urbaine afin que la Ville suive et bénéficie des progrès réalisés ailleurs;

*Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n'ont pas d'effet sur l'évaluation.*



## Les exigences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques horticoles ou arboricoles ou l'équivalent;
- Deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente, de préférence dans le domaine urbain;
- Connaissance de la bureautique ainsi que des logiciels couramment utilisés dans le travail de bureau;
- Connaissance des systèmes d'information géographique;
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;



## Les qualités requises

- Autonomie;
- Aptitude au travail d'équipe;
- Polyvalence;
- Initiative;
- Leadership;
- Facilité d'adaptation ;
- Sens des relations interpersonnelles aiguisées.



## Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae en mentionnant clairement le numéro de concours **2026-01**, au plus tard le 18 janvier 2026 à :

**Ville de Saint-Lambert - Direction des services administratifs**  
[dotation@saint-lambert.ca](mailto:dotation@saint-lambert.ca)

*La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

### Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Saint-Lambert valorise la diversité et encourage les candidatures des femmes, des personnes issues de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, ainsi que des personnes en situation de handicap.

### S'identifier

Si vous faites partie d'un ou plusieurs de ces groupes, merci de le mentionner lors de votre candidature en ligne.

### Processus d'embauche pour les personnes handicapées

Si vous avez un handicap et nécessitez des aménagements spécifiques pour participer à un processus de sélection, veuillez-nous en informer.

Soyez assuré(e) que toutes les informations partagées seront traitées avec la plus grande confidentialité.



## Les avantages

Travailler à la Ville de Saint-Lambert, c'est la chance de faire partie d'une belle équipe dynamique de 150 employés qui œuvrent dans plus de 19 départements différents. C'est aussi faire la différence auprès de plus de 22 500 citoyennes et citoyens. Travailler à la Ville, c'est relever de nouveaux défis et des mandats stimulants. Venez travailler dans notre équipe de proximité qui a un véritable esprit familial

!



Équipe de proximité



Autonomie



Travail hybride



Assurances collectives



Programme d'aide  
aux employés



Régime de retraite